

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27312**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Arts, Lettres, Langues Mention : Métiers du commerce international

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence Professionnelle mention Métiers du commerce international comporte un parcours-type :

- Management des projets internationaux.

Ce professionnel est un collaborateur de direction capable d'assurer le pilotage en trois langues (français, anglais et langue B) d'un ou plusieurs projets dans un contexte international, en s'adaptant aux spécificités socio-économiques et culturelles de pays étrangers. Pour cela, il doit réaliser les activités suivantes :

- Conduite de projet à l'international et son phasage (planification, opérationnalisation et suivi) ;
- Gestion analytique et contrôle budgétaire des projets et leur mode de financement ;
- Maîtrise des enjeux géopolitiques dans le pays ou la zone ciblé/e au sein duquel le projet est opérationnalisé ;
- Gestion et animation d'une équipe en mode projet et management des ressources humaines pluriculturelles ;
- Communication en trois langues dont le français et l'anglais avec les collaborateurs impliqués, en mobilisant des compétences interculturelles.

Compétences ou capacités évaluées

Le professionnel sera apte à agir et à décider dans un contexte international. Il assure la responsabilité ou l'assistanat de la mise en œuvre de la gestion et du contrôle de projets d'entreprise qui exercent ou qui se développent à l'international en mobilisant les compétences suivantes :

- mettre en place et suivre un projet ou un événement depuis sa création jusqu'à son terme ;
- intégrer une démarche qualité et RSE dans les différentes phases du projet en tant qu'outil de performance ;
- formaliser le budget d'un projet et le montage de son financement ;
- évaluer les coûts et la rentabilité prévisionnelle d'un projet afin d'optimiser sa valeur ;
- assurer le suivi du coût global du projet en cours d'exécution et les coûts de fonctionnement de la structure à l'aide de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion ;
- interagir en fonction de l'environnement économique, politique et sociale à l'international ;
- évaluer et prévenir les risques liés au développement à l'international ;
- encadrer et animer une équipe projet en trois langues (français, anglais et langue B) ;
- piloter une démarche de projet avec des outils logiciels outils de planification et de suivi ;
- savoir identifier les différentes dimensions de l'environnement du projet (politique, économique, réglementaire, social, etc) ;
- produire et rédiger les livrables du projet (note de synthèse en français et au moins dans deux autres langues étrangères, schéma et organigramme, liste de contrôle de tâches, etc) ;
- maîtriser l'anglais des affaires, à l'écrit, afin de pouvoir rédiger et traduire (de l'anglais vers le français) ; à l'oral, afin de pouvoir animer des réunions, présenter son projet et mener des négociations
- maîtriser une langue vivante B, afin de pouvoir rédiger et traduire (de la langue B vers le français) ; à l'oral, afin de pouvoir animer des réunions et présenter son projet ;
- avoir acquis des compétences rédactionnelles professionnelles.
- être capable de communiquer, d'écouter, d'organiser, de parler avec conviction.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel travaille dans des entreprises de toutes tailles (grandes entreprises, PMI-PME) des secteurs industriels ou tertiaires exerçant des activités à l'international ou souhaitant se développer à l'international.

- Assistant chef de projet/chef de projet à l'international ;
- Chargé d'études projet ou innovation ;
- Consultant ou chargé d'affaires à l'international ;
- Chef de produit export ; chargé de mission import ou export ;

Organisateur d'évènements à l'étranger ou en France à dimension internationale (Évènementiel & relations publiques, projets culturels, etc.).

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1205 : Direction administrative et financière

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en deux semestres valant chacun 30 crédits et s'obtient après validation de huit unités d'enseignement. Les UE se compensent intégralement. La modalité de contrôle choisie est le contrôle continu, à l'écrit et/ou à l'oral, selon l'EC, en session unique (pas de session 2). Le bénéfice des composantes acquises peut être capitalisé sans limite de temps.

La Licence professionnelle vise à rassembler dans un même groupe des étudiants issus d'une formation de gestion et des étudiants issus d'une formation en langues vivantes.

Elle s'organise de la manière suivante :

UE 1 - Harmonisation des acquis (3 ECTS).

- Langues pour les tertiaires (langue A et B) : approfondissement des connaissances et des compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral.

ou

- Gestion de l'entreprise pour les linguistes.

UE 2 - Langue et communication en contexte international Langue A : Business English (9 ECTS).

- EC1 : Written communication skills (3 ECTS) ;

- EC2 : Verbal communication skills ; Cross-cultural negotiation (6 ECTS).

UE 3 - Langue et communication en contexte international Langue B : Espagnol (6 ECTS).

- EC1 : Outils de communication à l'écrit (3 ECTS) ;

- EC2 : Outils de communication à l'oral (3 ECTS).

UE 4 - Environnement de l'entreprise à l'international (3 ECTS).

- EC1 : Cadre juridique des projets et comparaison des législations sociales (1,5 ECTS) ;

- EC2 : Stratégie d'entreprise à l'international (1,5 ECTS).

UE 5 - Conduite de projets à l'international (9 ECTS).

- EC1 : Conduite d'un projet à l'international ; créations de partenariats (4,5 ECTS) ;

- EC2 : Planification et suivi de projet (3 ECTS) ;

- EC3 : Démarche qualité (1,5 ECTS).

UE 6 - Maîtrise des coûts et gestion des risques (9 ECTS).

- EC1 : Gestion analytique et budgétaire des projets (3 ECTS) ;

- EC2 : Evaluation et analyse des risques liés au développement à l'international (3 ECTS) ;

- EC3 : prévention et gestion des risques commerciaux (3 ECTS).

UE 7 - Conduite et animation de l'équipe projet (6 ECTS).

- EC1 : Positionnement du projet dans l'entreprise et constitution de l'équipe projet (3 ECTS) ;

- EC2 : Animation et leadership ; gestion d'équipe multiculturelles (3 ECTS).

UE 8 - Préprofessionnalisation : méthodologie, projet tuteuré et mémoire professionnel (15 ECTS).

- EC1 : méthodologie du projet et du rapport de projet ; compétences orales et rédactionnelles professionnelles (3 ECTS) ;

- EC2 : Projet tuteuré en entreprise ; rapport de projet et soutenance devant un jury (8 ECTS) ;

- EC3 : Mémoire professionnel et soutenance devant un jury (4 ECTS).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels du secteur concerné.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté modificatif du 28 juillet 2015 accréditant l'université Paris-X en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la vie étudiante

<http://ove.u-paris10.fr>

Autres sources d'information :

Liens vers la formation

Métiers du commerce international Management de projets internationaux <http://formation.u-paris10.fr/LP27>

Site du partenaire : <http://www.passy-st-honore.com>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UFR LLCE - Bâtiment V
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Lycée Passy Saint-Honoré
Pôle d'Enseignement Supérieur
117, avenue Victor Hugo
75116 Paris

Historique de la certification :

20151076 Métiers du commerce international
- Management de Projets Internationaux.
Année d'accréditation : 2015/2016.